



Peyrolles-en-Cévennes

Lettre d'information 221

janvier 2025

Peyrolles-en-Cévennes

Changement de nom de la commune

Conformément au vote quasi-unanime des habitants
et à la demande du conseil municipal,
un décret du 8 janvier 2025, [paru au Journal Officiel du 10 janvier](#)
change le nom de notre commune en "**Peyrolles-en-Cévennes**"



Débroussaillage

Votre protection pour cet été se prépare aujourd'hui !
Toutes les informations sur [le site de la préfecture](#).

Les règles de débroussaillage sont régies par
[l'arrêté préfectoral du 8 janvier 2013](#).

Les dérogations pour l'emploi du feu pour éliminer les
résidus de coupe sont détaillées dans [l'arrêté
préfectoral du 31 août 2012](#).

Les principaux liens et informations [sur notre site](#).

La commune procèdera au débroussaillage de part
et d'autre des routes et chemins communaux courant
mars.

Vous recevez ce message car vous êtes inscrit sur la liste de diffusion de la mairie de Peyrolles.
Vous pouvez faire cesser ces envois en cliquant sur le lien ci-dessous ou en contactant la mairie.

Mairie de Peyrolles-en-Cévennes
400 route du Serre, 30124 PEYROLLES-EN-CÉVENNES
www.peyrolles.fr
mairie@peyrolles.fr
04 66 85 13 01